



France et contrebande

Rubrique : actualités - Date : jeudi 18 décembre 2003

Le Nouvel Observateur pour qui c'est « la guerre des cartouches » assure que depuis « la spectaculaire hausse du prix du tabac, les douanes sont en alerte rouge » car « les « filières, des Balkans à la Chine et à l'Afrique utilisent la France comme champ de manœuvre ».

L'enquête commence dans la zone de débarquement des ferries à Marseille où sévit un trafic de « fourmis » et où à raison de quelques centaines de cartouches par semaine, 5 tonnes de cigarettes ont été saisies cette année.

Le journal qui s'interroge ensuite sur « la gangstérisation de la vente du marché de cigarettes », note qu'il ne se passe pas un mois sans que l'on entende parler de « mirifiques saisies de tonnes de cigarettes dans des camions en provenance de Pologne, d'Albanie et du Monténégro » mais que pourtant, selon les douanes, le chiffre des saisies opérées cette année « est loin d'être inquiétant » : plus qu'en 2002 mais à peu près autant qu'en 2001 et 2000.

Evoquant enfin les achats transfrontaliers, l'hebdo relève que pour les douanes, là aussi, il s'agit d'un trafic de fourmis, voire d'achats légaux en quantités autorisées. Affirmant que c'est à Fos sur Mer que se situe l'épicentre côtier de l'arrivée en masse des cigarettes, le journal fait état de la saisie dans cette zone de 20 tonnes de cigarettes en 2003, avec cette précision, que 60% des cigarettes saisies en France cette année sont destinés à approvisionner la Grande Bretagne et que seule une petite partie des 40% restant devrait être écoulée sur le marché français via les réseaux de vente à la sauvette, le gros des cargaisons partant vers l'Allemagne, la Belgique, les Pays Bas, l'Italie, l'Espagne.

La chargée de communication de la direction des douanes déclare « le monopole de l'Etat français sur le tabac, unique (&) dans la CEE nous protège de trop fortes dérives ». Considérant que cela n'empêche pas la France d'être un lieu privilégié de transit du trafic international qui passe par des organisations mafieuses, le magazine souligne qu'en ligne de mire de l'UE on trouve les cigarettiers eux-mêmes, que Bruxelles accuse de collusions d'intérêts avec le crime organisé c'est à dire « d'alimenter les réseaux de contrebande en fermant les yeux sur la dangerosité de ces mafias ».

Le Nouvel Obs qui indique que sur 929 milliards de cigarettes produites chaque année dans le monde, 305 milliards « s'égarer dans la nature », estime que « le marché unique et la globalisation de échanges économiques favorisent les trafics en tous genres ; de l'organisation par certains fabricants de leur exportation en détaxe vers des destinations improbables à leur réintroduction sur le marché noir par des organisations criminelles ».

Relevant qu'un « combat impitoyable contre les fumeurs » vient d'être engagé en France où le trafic est encore « au stade artisanal », la revue interroge « mais que se passera t-il lorsque le paquet passera comme en Grande Bretagne à 7 euros » ?